

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 10 DÉCEMBRE 2020

Le **10 décembre 2020** à 20H00 le Conseil Municipal de la Commune de La Chapelle en Vercors dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel TARIN, Maire.

Membres en exercice : 15

Membres : Jean-Michel TARIN, Robert JUGE, Yves PESENTI, Stéphane ROUX, Alexandra POILBLANC, Frédéric ALLIER, Roger POIZAT, Bernard BREYTON, Alexandre BONNIER, Annette CHAMONTIN, Mélanie RECOLLIN-BELLON, Pascal GIVERT, Géraldine ROYANNAIS, Claire VORON, Stéphan ALIGAND
**** (barrer les absents)

Pouvoirs :

Quorum : 8 conseillers présents

SECRÉTAIRE DE SÉANCE à désigner

APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DU 12 NOVEMBRE 2020

DROITS DE PRÉEMPTION URBAIN à délibérer - par Mélanie Recollin-Bellon

-Vente par M Matthieu PASQUIER d'une habitation située sur les parcelles AB 136, AB 138, AB 306 située chemin des Bernards.

- Vente par Mme Michelle REYMOND et Mme Hélène ROZAND d'une habitation située sur la parcelle AH 390 située 185 rue des Gentianes

- Vente par M. Pierre et Danièle REVOL d'une habitation située sur la parcelle AI 526 située 35 impasse des Chalets aux Arbussiers.

DELIBERATION MODIFICATIVE DU BUDGET : à délibérer – par Jean-Michel Tarin

Variation de charges (n° de compte)		Variation de recettes (n° de compte)	
Charges exceptionnelles (6718)	+29,80 €		
Autres charges exceptionnelles (678)	+ 832,47 €		
Dotations amortissements (6811)	+427,00 €		
Dépenses Imprévues Fonctionnement (022)	- 1 289,27 €		
Matériel informatique (1283)	+ 1205,00 €		
Remboursement emprunt (1641)	+ 86,00 €	Dotations amortissements (28051)	+ 84,00
Dépenses Imprévues Investissement (020)	- 864,00 €	Dotations amortissements (28183)	+ 343,00

SUIVI DES RÉGIES : à délibérer - par Robert Juge

- Clôture régie de recette piscine à partir du 31/12/2020 puisque la compétence « piscine » est transférée à la CCRV.

- Ouverture compte DFTnet régie droit de place et coupe affouagère : le compte DFTnet est un compte spécifique rattaché à la régie sur lequel les versements sont effectués.

- Création d'une régie de recette cantine-garderie périscolaire : la mise en place de la réservation en ligne de la cantine et de la garderie nécessite l'ouverture d'un compte DFTnet commun aux deux régies. Il convient donc de créer une régie commune pour les deux services. Voir proposition de délibération.

TARIFS SERVICES MUNICIPAUX à délibérer – par Robert Juge

Voir tableau

TARIFS CANTINE ET MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA CANTINE ET DE LA GARDERIE à délibérer – par Alexandra Poilblanc

La mise en place de la réservation en ligne de la cantine nécessite la mise en place d'un tarif unique au lieu du tarif occasionnel et du tarif permanent. Proposition de tarif = 4,10 € : à délibérer.
Actuellement, tarif cantine permanent = 4,00 € et tarif cantine occasionnel = 4,40 €

Les règlements intérieurs de la cantine et de la garderie doivent également prendre en compte les nouvelles modalités de réservation en ligne. Vous trouverez ci joint les règlements modifiés qui sont à délibérer.

TARIFS D'UTILISATION DE LA MAISON DES ASSOCIATION ET SALLE DES FÊTES POUR 2021 à délibérer – par Pascal Givert et Fred Allier

Voir ci joint les propositions de la commission Vie Associative.

RÉSILIATION ANTICIPÉE DU BAIL LOCAL SAPIN à délibérer - par Robert Juge

Lors de la séance du 8 octobre, le conseil municipal a voté la remise gracieuse de deux mois de loyer à l'EURL Coeur d'Artichaut représentée par Mme Mietton qui loue le local commercial situé immeuble « Les Sapins » avenue des Grands Goulets. La commission économie avait également fait part du souhait de Mme Mietton d'arrêter son activité.

La commission économie propose de résilier par anticipation au 31/12/2020 le bail commercial qui lie la commune et l'EURL Coeur d'Artichaut.

VOIRIE DESSERVANT LA ZONE ARTISANALE : ÉCHANGE DE PARCELLES à délibérer par Yves Pesenti

PROJET AMÉNAGEMENT DE L'IMPASSE DU BOIS – LES ARBUSSIERS à débattre par Yves Pesenti et Stéphane Roux

Voir plans du Cabinet Beaur suite aux dernières modifications du 09/11/2020.

VOTE DU BUDGET ANNEXE « LOTISSEMENT IMPASSE DU BOIS » – à délibérer par Jean-Michel Tarin

Voir tableau joint

DÉNOMINATION DES VOIES DU LOTISSEMENT « LES 5 NATIONS » ET DU LOTISSEMENT « VUES DES AILES » à délibérer par Mélanie Recollin-Bellon

PROGRAMME DE RÉNOVATION DU RÉSEAU D'EAUX PLUVIALES – à délibérer par Yves Pesenti

Le SIEAV a prévu des travaux de mise en séparatif du réseau d'eaux pluviales et du réseau d'assainissement collectif dans l'avenue des Acacias. Le réseau unitaire actuel est trop endommagé pour servir de réseau d'eaux pluviales, des travaux sont nécessaires pour un montant estimé de 70 000 € (le taux de subvention espéré est de 60% auprès de l'Agence de l'Eau et de la DETR). La compétence « collecte et gestion des eaux pluviales » relève de la commune. Le Conseil doit valider le programme de travaux

Néanmoins, pour faciliter la coordination des travaux et la mutualisation des coûts, il est proposé que le SIEAV porte l'intégralité du projet (recherche de financement, appel d'offres et suivi des travaux) y compris les travaux de réfection du réseau d'eaux pluviales. Ceci doit être formalisé par une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage entre le SIEAV et la commune.

AIDE COMMUNALE AUX LOISIRS ET VACANCES à délibérer par Pascal Givert

Voir document joint

INFORMATION SUR LE PROJET DE POULAILLER AUX CHABERTS

POINTS D'INFORMATION ET D'ACTUALITÉ

- Projet d'extension de la terrasse du restaurant « côté terrasse » (Robert Juge)
- Charte du PNRV, (Alexandra Poilblanc)
- Dates conseils municipaux en 2021 (Jean-Michel Tarin)
- Récapitulatif des décisions prises par le Maire dans le cadre de la délégation, (Jean-Michel Tarin)
- location salle des fêtes en 2021 si lancement travaux (Jean-Michel Tarin)
- Préparation d'un séminaire des élus : samedi matin 23 janvier (en prévoir un deuxième en mars/ avril ?) (Jean-Michel Tarin)
- Session d'information sur les finances de la commune (Jean-Michel Tarin)

DIVERS